

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 02173 Numéro SIREN : 512 330 705 Nom ou dénomination : 3 A

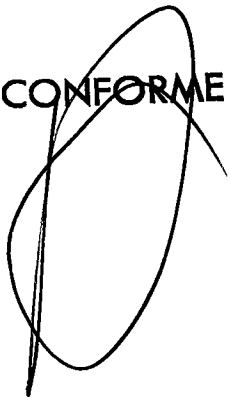
Ce dépôt a été enregistré le 19/11/2020 sous le numéro de dépôt B2020/040284

3.A

Siège social : 172 avenue Franklin Roosevelt – 69500 BRON
Sas au capital 367.040 Euros
Siret 512.330.705.00025

Liasse fiscale 2019

CERTIFIÉ CONFORME



Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie

172 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT

Code postal

69500

Ville **Bron**

Pays **France**

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

CONSEILS ET CONCEPTION LOGICIELS INFORMATIQUES

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%

Bénéfice imposable à 28%

Déficit (report du 2033-B)

33 357

G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Oui

Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé

TORPEDO 3A

AUTRES INFORMATIONS

1 - COORDONNÉES DU COMPTABLE

S'agit-il d'un comptable salarié (S) ou indépendant (I)

S

Forme juridique ou titre

Nom et prénom ou dénomination

VERPILLON CORINNE

Numéro, type et nom de voie

CHEMIN DU MICHALET

Code postal

38460

Ville **CHOZEAU**

N° téléphone

Pays **FRANCE**

CERTIFIÉ CONFORME



Bilan simplifié

A - ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	78 000		78 000
Immobilisations incorporelles - Autres			0
Immobilisations corporelles	66 084	31 832	34 252
Immobilisations financières (1)			0
TOTAL I (5)	144 084	31 832	112 252
2 - ACTIF CIRCULANT			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production	8 200		8 200
Stocks marchandises			0
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances (2) clients et comptes rattachés			0
Créances autres (3)	174 814		174 814
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	145 692		145 692
Charges constatées d'avance	67 975		67 975
TOTAL II	396 681	0	396 681
TOTAL GENERAL (I + II)	540 765	31 832	508 933

B - PASSIF	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - CAPITAUX PROPRES	
Capital social ou individuel	-367 040
Réserve légale	-1 533
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	-33 264
Résultat de l'exercice	33 820
TOTAL I	-368 017
3 - DETTES	
Emprunts et dettes assimilées (4)	-9 391
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	-20 630
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))	-79 793
TOTAL III	-140 916
TOTAL GENERAL (I + II + III)	-508 933

CERTIFIÉ CONFORME

RENVOIS	
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	
(4) Dont dettes à plus d'un an	4 725

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	191 550
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	
Production stockée (variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			-30 300
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			161 250

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises (y compris droits de douane)			7 469
Autres charges externes			47 071
		dont crédit-bail mobilier	
		dont crédit-bail immobilier	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 932
		dont TP/CFE, CVAE	767
Rémunérations du personnel			96 101
Charges sociales			17 732
Dotations aux amortissements			19 853
Autres charges			5 451
		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	
Total des charges d'exploitation (II)			195 609

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits et charges divers	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		701
	Charges financières (V)		148
	Charges exceptionnelles (VI)		14
		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	
	Impôts sur les bénéfices (VII)		

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)

-33 820

CERTIFIÉ CONFORME

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
Réintégrations de l'exercice	0	33 820
Impôts et taxes non déductibles		463
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	0	33 357
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	0	33 357

Immobilisations
Amortissements - Plus-values - Moins-values

I - IMMOBILISATIONS					
ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Reévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial	78 000			78 000	
Autres				0	
Immobilisations corporelles					
Terrains				0	
Constructions				0	
Installations techniques matériel et outillage industriels				0	
Installations générales agencements divers				0	
Matériel de transport	51 120			51 120	
Autres immobilisations corporelles	14 964			14 964	
Immobilisations financières					
				0	
TOTAL rubrique I	144 084	0	0	144 084	0

II - AMORTISSEMENTS				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				0
Immobilisations corporelles				
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériel et outillage industriels				0
Installations générales, agencements, aménagements divers				0
Matériel de transport	6 847	15 040		21 887
Autres immobilisations corporelles	5 132	4 813		9 945
TOTAL rubrique II	11 979	19 853	0	31 832

CERTIFIÉ CONFORME

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires - Déficits reportables - Divers

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits de l'exercice	33 357
TOTAL des déficits restant à reporter	33 357

IV - DIVERS

Montant de la TVA collectée	38 310
Montant de la TVA déductible sur biens et services (<i>sauf immobilisations</i>)	4 336

CERTIFIÉ CONFORME



Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel

4

- dont apprentis 0

- dont handicapés 0

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises

191 550

TOTAL 1 191 550

II - AUTRES PRODUITS À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Variation positive des stocks

-30 300

TOTAL 2 -30 300

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats

7 469

Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances

37 071

Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois

10 000

Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)

5 451

TOTAL 3 59 991

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)

101 259

V - COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE

161 859

(à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C du formulaire n° 1329-DEF)

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE



Chiffre d'affaires de référence de la CVAE

191 550

Effectifs au sens de la CVAE

4

Période de référence

du 01/01/2019

au 31/12/2019

CERTIFIÉ CONFORME

ANNEXES

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

du . 01/01/2019 au 31/12/2019

	Valeur Brute Initial	Mouvements		Valeur Brute Finale
		Acquisitions	Cessions	
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>				
Fond Commercial	78 000.00	0.00	0.00	78 000.00
<u>TOTAL 1</u>	78 000.00	0.00	0.00	78 000.00
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>				
Materiel de Transport	51 119.88	0.00	0.00	51 119.88
Materiel de Bureau	14 964.39	0.00	0.00	14 964.39
<u>TOTAL 2</u>	66 084.27	0.00	0.00	66 084.27
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>				
<u>TOTAL 3</u>	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>				
<u>TOTAL 4</u>	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>TOTAL GENERAL</u>	144 084.27	0.00	0.00	144 084.27

CERTIFIÉ CONFORME



ANNEXES

ETAT DES AMORTISSEMENTS

du : 01/01/2019 au 31/12/2019

	Valeur Brute Initial	Mouvements		Valeur Brute Finale
		Acquisitions	Cessions	
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>				
<u>TOTAL 1</u>	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>				
Materiel de Transports	6 847.00	15 040.00	0.00	21 887.00
Materiel de Bureau	5 132.00	4 813.00	0.00	9 945.00
<u>TOTAL 2</u>	11 979.00	19 853.00	0.00	31 832.00
<u>TOTAL GENERAL</u>	11 979.00	19 853.00	0.00	31 832.00

DONT DOTATIONS

Exploitation(Compte 681)

19 853.00

CERTIFIÉ CONFORME



ANNEXES

ETAT DES PROVISIONS

du : 01/01/2019 au 31/12/2019

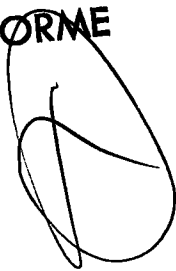
	Valeur Brute Initial	Mouvements		Valeur Brut Finale
		Acquisitions	Cessions	
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>				
<u>TOTAL 1</u>	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>				
<u>TOTAL 2</u>	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>				
<u>TOTAL 3</u>	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>STOCKS ET EN COURS</u>				
<u>TOTAL 4</u>	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>AUTRES</u>				
<u>TOTAL 5</u>	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>TOTAL GENERAL</u>	0.00	0.00	0.00	0.00

DONT DOTATIONS

Exploitation(Compte 686)

0.00

CERTIFIÉ CONFORME



ANNEXES

ETAT DES ECHEANCES CREANCES

du : 01/01/2019 au 31/12/2019

	Montant brut	- 1 an	+ 1 an
<u>ETAT DES CREANCES</u>			
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>			
Titres de participation	0.00	0.00	0.00
Prets (1)	0.00	0.00	0.00
Depots et cautionnement	0.00	0.00	0.00
<u>ACTIF CIRCULANT</u>			
Clients Ordinaires	0.00	0.00	0.00
Clients Douteux	0.00	0.00	0.00
Avances et Accomptes	0.00	0.00	0.00
Oppositions	0.00	0.00	0.00
Subvention à recevoir	0.00	0.00	0.00
Accomptes I.S	3 005.00	3 005.00	0.00
TVA B et S	0.00	0.00	0.00
Credit TVA	809.00	809.00	0.00
Autres Debiteurs	171 000.00	171 000.00	0.00
Charges constatées d'avance	67 975.05	67 975.05	0.00
<u>TOTAL GENERAL</u>	242 789.05	242 789.05	0.00

RENOIS (1):

Montant des prêts accordés en cours d'exercice.

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercices

CERTIFIÉ CONFORME



ANNEXES

ETAT DES ECHEANCES DETTES

du . 01/01/2019 au 31/12/2019

	Montant	-1 an	+1 A 5 ans	+5 ans
<u>ETATS DES DETTES</u>				
Emprunts et dettes aupres Ets Credits	9 391.11	4 666.41	4 724.70	0.00
Dettes financieres	0.00	0.00	0.00	0.00
D.A.P Dettes financieres	7.00	7.00	0.00	0.00
Dettes personnels	5 784.26	5 784.26	0.00	0.00
D.A.P Personnel	5 478.00	5 478.00	0.00	0.00
Dettes sociales	8 104.49	8 104.49	0.00	0.00
D.A.P Charges	1 095.00	1 095.00	0.00	0.00
Fournisseurs et compte rattaches	20 625.93	20 625.93	0.00	0.00
D.A.P Fournisseurs	4.49	4.49	0.00	0.00
I.S	0.00	0.00	0.00	0.00
T.V.A due	4 752.00	4 752.00	0.00	0.00
T.V.A collectée	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres impots, taxes et assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00
D.A.P Taxes	516.00	516.00	0.00	0.00
Groupes et associés (2)	79 793.10	0.00	79 793.10	0.00
Creanciers divers	5 365.07	5 365.07	0.00	0.00
Autres dettes	0.00	0.00	0.00	0.00
Produits constatés d'avance	0.00	0.00	0.00	0.00
<u>TOTAL GENERAL</u>	140 916.45	56 398.65	84 517.80	0.00

RENOIS (1):

Emprunt souscript en cours d'exercice.

Emprunts remboursés en cours d'exercice

RENOIS (2):

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés.

CERTIFIÉ CONFORME



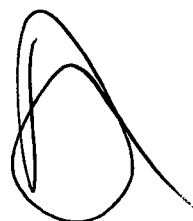
ANNEXES

EVALUATION DES ELEMENTS FONGIBLES DE L'ACTIF CIRCULANT

du : 01/01/2019 au 31/12/2019

	Evaluation au bilan	Prix de marché
<u>ELEMENTS</u>		
Matières premières	0.00	0.00
Travaux en cours	8 200.00	0.00
Marchandises	0.00	0.00
Valeur mobilières de placement	0.00	0.00

CERTIFIÉ CONFORME



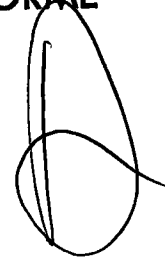
ANNEXES

PRODUITS A RECEVOIR

du . 01/01/2019 au 31/12/2019

	Montant
<u>DESIGNATION</u>	
Creances rattachées à des participations	0.00
Autres créances	0.00
<u>TOTAL GENERAL</u>	0.00

CERTIFIÉ CONFORME



ANNEXES

CHARGES A PAYER

du : 01/01/2019 au 31/12/2019

	Montant
<u>DESIGNATION</u>	
Dettes financières	7.00
Dettes fournisseurs	4.49
Dettes personnels	5 478.00
Dettes sociales	1 095.00
Dettes fiscales	516.00
<u>TOTAL GENERAL</u>	7 100.49

CERTIFIÉ CONFORME



ANNEXES

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Charges	Produits
<u>DESIGNATION</u>		
Charges d'exploitation	67 975.05	0.00

CERTIFIÉ CONFORME



DENOMINATION SOCIALE.... : 3.A
FORME JURIDIQUE : Société par Actions Simplifiées
CAPITAL SOCIAL : 367.040,00 Euros
SIEGE SOCIAL..... : 172 avenue Franklin Roosevelt – 69500 BRON
IMMATRICULATION..... : RCS Lyon B 512.330.705

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2019
--

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

Pour votre information, la présentation des documents comptables est conforme à la loi et aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles du nouveau plan comptable général en vigueur (PCG 2016).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code du commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Evolution - Perspectives

L'année 2019 a été mauvaise suite à des impayés. L'année 2020 devrait être meilleure malgré la pandémie COVID-19.

Activité en matière de recherche

L'objet même de notre société fait que n'avons rien à signaler à ce titre.

Evénements intervenus au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Néant.

Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Pandémie COVID-19 qui devrait avoir peu d'influence sur la société.

Filiales et participations

Néant.

Conventions visées par l'article L 223-19 du code de commerce

Concernant ces conventions entrant dans le cadre de celles visées par l'article L 223-19 du code de commerce, toutes informations à ce sujet vous seront données dans le rapport spécial de la présidence s'il y a lieu.

Réintégration fiscale

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquies du code général des impôts, nous vous indiquons que les dépenses visées aux articles 39-4 du CGI se sont élevées à 463,00 Euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Propositions d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 33.820,27 Euros de la manière suivante :

⇒ Report à nouveau..... 33.820,27

Activité économique

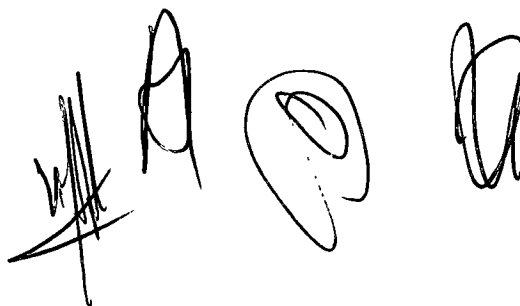
Voir annexe : Analyse financière

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes qui vous seront présentés et donner quitus à la gérance pour l'exercice clos le 31 Décembre 2019.

LE PRESIDENT



LES ASSOCIES



DENOMINATION SOCIALE.... : 3.A
FORME JURIDIQUE : Société par Actions Simplifiées
CAPITAL SOCIAL : 367.040,00 Euros
SIEGE SOCIAL..... : 172 avenue Franklin Roosevelt – 69500 BRON
IMMATRICULATION..... : RCS Lyon B 512.330.705

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du Vendredi 03 juillet 2020

Assemblée générale tenue au siège social, sur convocation faite par la Présidence, conformément aux dispositions des statuts, article 12 le : **Vendredi 03 juillet 2020** à 16 Heures.

Le Président, **Monsieur AOUADI Abdelkrim**, Président, actionnaire

constate que les actionnaires présents ou régulièrement représentés :

Nom..... : AOUADI Samia, propriétaire de deux mille deux cent soixante-quinze actions	CI	2275 ACTIONS
Nom..... : AOUADI Karim, propriétaire de deux mille deux cent soixante-quinze actions	CI	2275 ACTIONS
Nom..... : AOUADI Abdelkrim, propriétaire de huit mille cinq cent cinquante actions	CI	8550 ACTIONS
Nom..... : VERPILLON Corinne, propriétaire de mille sept cent actions	CI	1700 ACTIONS
Nom..... : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx propriétaire de xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	CI	xxx ACTIONS
soit CINQ MILLES ACTIONS	CI	14800 ACTIONS

possèdent ensemble la totalité des actions, représentant plus de la moitié des actions et qu'en conséquence l'Assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires conformément aux dispositions des statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs de la convocation à la présente assemblée
- un exemplaire mis à jour des statuts sociaux
- le rapport de la présidence
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2019
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée
- les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires éventuellement

Le Président indique que tous les documents, prescrits par l'article L 223-26 du Code du Commerce, ont été adressés aux actionnaires et tenus à la disposition au siège social dans les délais prévus audit article, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos, ainsi que les conventions visées par l'article L 223-19 du Code du Commerce
- Approbation de ces comptes et rapports
- Quitus à la présidence
- Affectation des résultats
- Rémunération de la présidence
- Pouvoirs pour formalités
- Questions diverses

Puis, lecture est donnée du rapport de gestion.

Après discussion et échange de vues et comme personne ne demande plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour.

RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne acte à la présidence de ce que les dispositions des statuts, concernant tant la convocation de l'Assemblée que la communication des comptes sociaux, ont bien été respectées, et notamment, de la mise à disposition aux actionnaires pendant les quinze jours qui ont précédé l'Assemblée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence, relatif aux conventions visées par l'article L 223-19 et L 223-20 du Code de Commerce, déclare approuver les conventions conclues ou renouvelées au cours de l'exercice clos le **31 décembre 2019**.

Les actions de chaque actionnaire intéressé ne sont pas prise en compte à l'occasion du vote le concernant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la Lecture du rapport de gestion, l'approuve ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice, tels qu'ils ont été présentés par la présidence au **31 Décembre 2019**, et qui font apparaître, pour ledit exercice un **résultat déficitaire de 33.820,27 Euros**.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter de la manière suivante le résultat déficitaire de l'exercice clos le **31 décembre 2019** et qui se monte à **33.820,27 Euros**

⇒ Report à nouveau..... 33.820,27

Conformément à la loi, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution ces trois dernières années.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale rappelle que la rémunération du président, **Monsieur AOUADI Abdelkrim**, pour l'exercice 2019 a été conforme à la décision votée par l'Assemblée Générale, soit 0,00 Euros, plus les frais engagés par le président dans l'exercice de sa fonction.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article L 232-22 du Code de Commerce, l'assemblée générale donne tous pouvoirs, en vue de l'accomplissement des formalités de publicité légale consécutives à vos délibérations et comprenant notamment le dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce du siège social des comptes annuels.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur Le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par le Président de séance et visé par les Actionnaires présents à l'Assemblée.

LE PRESIDENT



LES ACTIONNAIRES

